

APERÇU 2022

DES DROITS HUMAINS

AU QUÉBEC



**RAVIVER L'ESPOIR
ET COMBATTRE
LES INJUSTICES**



**AMNISTIE
INTERNATIONALE**



INTRODUCTION

Amnistie internationale Canada francophone présente l'Aperçu des droits humains au Canada 2022, à l'occasion de la rentrée parlementaire fédérale et provinciale. En ce qui concerne le Québec, cela coïncide également avec la période électorale. L'Aperçu est destiné à l'ensemble des élu-e-s provinciaux et fédéraux, quelle que soit leur allégeance. **Les droits humains sont l'affaire de toutes et de tous, et nous souhaitons que les personnes qui représentent les citoyens et citoyennes se sentent réellement investi-e-s de leur devoir de garantir et de faire respecter l'ensemble des droits humains pour toutes et pour tous.**

Dans ce résumé, nous vous présentons 12 recommandations qu'Amnistie internationale considère comme particulièrement pressantes au Québec. Il y en a bien davantage. Cet outil n'a donc pas la prétention d'être exhaustif. En période électorale, il constitue un outil intéressant pour les candidat-e-s, leur permettant de se positionner et de faire valoir leurs points de vue et propositions en la matière.

Respect des droits humains au Québec, les 12 recommandations d'Amnistie internationale :

DISCRIMINATIONS ET RACISME SYSTÉMIQUE

- 1 Reconnaître l'existence du racisme systémique dans les services publics.
- 2 Adopter le Principe de Joyce afin de garantir aux Autochtones un accès équitable et sans discrimination à l'ensemble des services sociaux et de santé.
- 3 Élaborer, en étroite collaboration avec les communautés noires et racisées, un plan pour faire face au racisme systémique, incluant la collecte et la publication de données désagrégées et anonymisées fondées sur l'origine ethnique, la religion et d'autres caractéristiques identitaires, suivant un consentement libre et éclairé.

DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

- 4 Reconnaître le racisme systémique envers les Autochtones.
- 5 Mettre en œuvre la totalité des 142 appels à la justice de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec, dont la sécurisation culturelle, dans tous les services publics, et les 21 appels à l'action de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, spécifiques au Québec.
- 6 Adopter un plan de mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones pour une véritable réconciliation avec les Autochtones.

CLAUDE DE NON-RESPONSABILITÉ

L'Aperçu des droits humains au Canada 2022 d'Amnistie internationale Canada francophone est un outil servant à évaluer l'état des droits humains au Canada de manière globale et non exhaustive. Nous faisons le choix dans ce document de nous concentrer sur certains groupes parmi les plus vulnérables dont les droits fondamentaux sont brimés.

DROITS DES PERSONNES DEMANDEUSES D'ASILE

- 7 Autoriser les familles demandeuses d'asile à avoir accès aux services de garde éducatifs subventionnés et aux versements anticipés du crédit d'impôt pour frais de garde afin que tous les enfants, quel que soit le statut d'immigration de leurs parents, aient accès à ces services.

DROITS DES PERSONNES MIGRANTES À STATUT PRÉCAIRE OU SANS STATUT

- 8 Donner accès à une couverture en matière de santé afin que les femmes migrantes à statut précaire puissent avoir recours à des suivis médicaux appropriés lors de leur grossesse ou pour tout autre besoin en matière de santé sexuelle et reproductive.
- 9 Garantir à toutes les personnes migrantes l'accès à des services de santé assurés par les régimes publics d'assurance maladie et d'assurance médicaments.

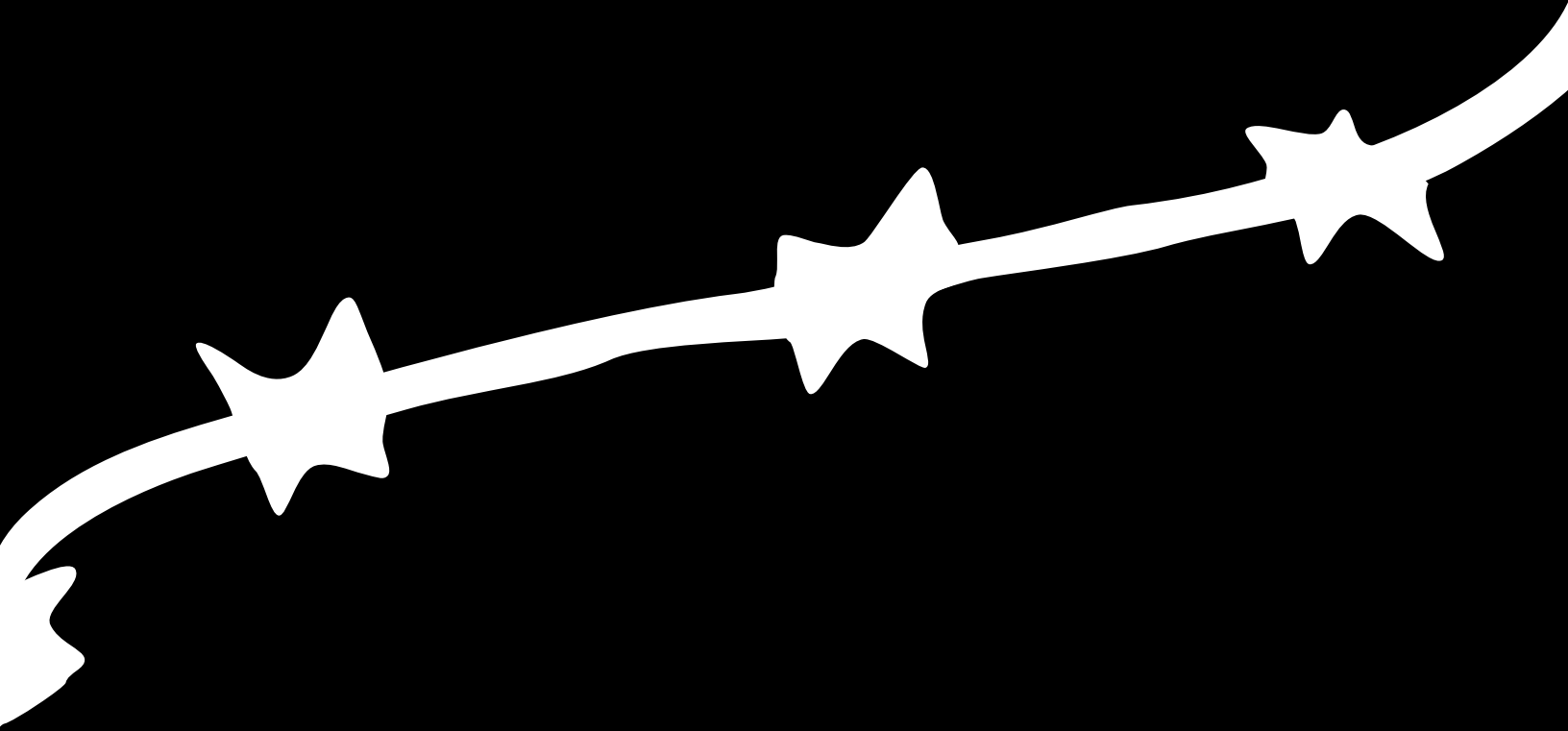
JUSTICE CLIMATIQUE

- 10 Intégrer les droits des peuples autochtones dans ses plans de lutte à la crise climatique, à toutes les étapes, et de s'assurer d'obtenir leur consentement préalable, libre et éclairé pour les projets qui les touchent, notamment des industries extractives et forestières.
- 11 Accélérer de façon juste la transition visant à réduire le transport automobile individuel, et à orienter ses stratégies de mobilité vers le transport collectif et actif et autres moyens de transport moins énergivores.
- 12 Choisir des technologies de réduction des gaz à effet de serre qui respectent les droits humains et l'environnement.



© Éric Carrière - Amnistie internationale

Militantes d'Amnistie internationale lors de la Marche pour le climat à Montréal en 2019.



AMNISTIE INTERNATIONALE CANADA FRANCOPHONE

50, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 500
Montréal (Québec) H2X 3V4 1-800-565-9766

amnistie.ca

NOUS SUIVRE :

@AmnistieCA

Amnistie_CanadaFr

Youtube

AMNISTIE
INTERNATIONALE

